Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20200526-20-04-031-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/05/2020

Annexe n°1 Etat des biens sortis de l'actif destinés à la vente

Marque	Modèle	Immatriculation	Année	Туре	Energie	N° Inventaire	Dernière affectation	Valeur nette comptable	
RENAULT	CCR	BK 812 BW	1999	PL	DIESEL	1460	CIS SAINT CHRISTO EN JAREZ	0,00€	(1)
RENAULT	CCR	147 YF 42	1999	PL	DIESEL	1480	CIS SAINT MARTIN LA SAUVETE	0,00€	(2)
RENAULT	MASTER	432 ABT 42	2007	VSAV	DIESEL	6538	CIS SAIL SOUS COUZAN	0,00€	(3)
RENAULT	KANGOO	893 ACG 42	2007	VLTU	DIESEL	6931	CIS SAINT ETIENNE LA TERRASSE	0,00€	(4)
RENAULT	MASTER	348 AHH 42	2008	VSAV	DIESEL	7856	CIS SAINT GENEST MALIFAUX	0,00€	(5)
RENAULT	KANGOO	4093 ZV 42	2006	VLTU	DIESEL	5998	CIS SAINT ETIENNE SEVERINE	0,00€	(6)
RENAULT	KANGOO	809 AHS 42	2009	VLTU	DIESEL	8753	CIS LE CHAMBON FEUGEROLLES	0,00€	(7)

- (1) Sur décision du bureau ce bien pourrait être cédé à l'ambassade de France de la République Centrafricaine pour la somme de 5 000 euros, et l'association Pompiers Humanitaires Français organisant l'expédition
- (2) Sur décision du bureau ce bien pourraient être cédé à l'ambassade de France du Burkia Faso pour la somme de 5 000 euros, et l'association Pompiers Humanitaires Français organisant l'expédition
- (3) Sur décision du bureau ce bien pourrait être cédé à titre gratuit à l'association des radioamateurs de la Loire ADRASEC
- (4) Sur décision du bureau ce bien pourrait être cédé à l'association des radioamateurs de la Loire ADRASEC
- (5) Sur décision du bureau ce bien pourrait être cédé pour la somme de 2200 euros à l'association de Protection civile ADPC 42 antenne de Roanne
- (6) Sur décision du bureau ce bien pourrait être cédé pour la somme de 1300 euros à l'association Les Sauveteurs Secouriste de Mably
- (7) Sur décision du bureau ce bien pourrait être cédé à titre gratuit à l'association ASPA de la Loire
- * Le SDIS n'a pas amorti ces biens puisqu'ils ont été cédés gratuitement par les communes